



Le Reflet des Tours

Février 2018 - n° 27

EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Tout d'abord, je souhaite encore une fois vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2018, qu'elle puisse à chacun d'entre vous et à vos proches apporter bonheur, joie et réussite.

Le 14 Janvier, vous avez encore été très nombreux à m'honorer ainsi que les membres du conseil municipal de votre présence aux vœux de la Mairie. Cette marque de confiance est fort appréciable et appréciée.

Vous avez pu constater lors du discours de mes vœux, que Bruch, malgré les difficultés financières que l'Etat impose de manière totalement égalitariste aux collectivités, réussit à maintenir ses excédents afin de continuer à entretenir le patrimoine communal, et à investir pour le développement socio-économique de la commune. Il est vrai que les communes ont plus de marge de manœuvre que les communautés de communes et les départements. Cette situation dramatique a amené les élus, malgré beaucoup de fausses informations, à faire des choix douloureux et nos territoires ont subi une forte hausse de l'imposition. On peut imputer la faute à beaucoup de monde, sûrement à moi aussi quelque part, mais si vous voulez que nos communes vivent il faut des crèches, des centres de loisirs, entretenir les routes, les rivières, etc... Et le coût est le même pour Paris et pour Bruch, sauf que la dotation par habitant reçue par les grandes villes est presque trois fois celle reçue à Bruch (150€/habitant pour 50€ pour les communes rurales).

Les collectivités rurales ont fait de gros efforts depuis 5 ans, contrairement aux collectivités urbaines, et sans un changement profond de la répartition, équitable et non plus égalitaire, des ressources de l'Etat, nos grands penseurs réussiront ce qu'ils mettent sournoisement en œuvre depuis des années : supprimer les petites communes.

Cependant, une gestion saine, sérieuse, et minutieuse nous permet de continuer à garder Bruch dans le peloton de tête des communes rurales en terme de services : une école qui reste en effectif proche d'une ouverture de classe, un cabinet infirmier, un cabinet de médecins, un kinésithérapeute, une orthophoniste, une diététicienne, un salon de coiffure, une agence postale...

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire
Alain LORENZELLI

DANS CE NUMERO

Edito	page 1
Retour en images	page 2-3
Bibliothèque	page 3
La rentrée scolaire 2017....	page 4
Le C.L.A.S.....	page 4
Tickets de cantine et de garderie.....	page 4
Les T.A.P.....	page 5
LesTAP continueront-ils en 2018..	pages 5
Campagne « fleurir la France » 2017..	page 7
Budget communal 2018....	Page 6
Du côté de l'ADMR.....	page 7
Le CCAS en action.....	page 7
Dépôt de pain.....	page 8
Food Truck.....	page 8
Memento.....	page 8
Etat civil.....	page 8
Agenda	page 8

Rejoignez-nous sur Facebook

actualités et les comptes rendus des manifestations.



Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
Allée de l'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication : Alain Lorenzelli
Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Christine Lamarque,
Lionel Carpinella
Impression : par nos soins
Diffusion : La Poste

Retour en images

Dimanche 9 juillet

Randonnée pédestre et VTT du
Comité des Fêtes et de l'Amicale des
Pompiers



Samedi 2 septembre

Le Rallye Vert 2017 fait
étape à Bruch



Jeudi 13 juillet

Repas, bal et feu
d'artifice pour la
fête nationale
organisés par la
Municipalité et les
Mimosas Bruchois



Samedi

16 septembre

Journée du
Patrimoine :
géocaching
organisé par la
bibliothèque
municipale et
animé par
Georges Lot



Mercredi
26 juillet

Nocturne
cycliste

41^{ème}
critérium
Marcel Caillau



Jeudi 19 octobre

Activité culinaire
intergénération-
nelle « LA MAIN
A LA PATE »
avec les écoliers
de Bruch



Vendredi
1^{er} septembre

Balade
gourmande à
Arcachon pour
les seniors
bruchois



A partir du 26 octobre

Dans le hall de la mairie,
exposition « LA MAIN A LA
PATE » par les enfants de
l'école et les seniors de la
commune.



Retour en images

Samedi
11 novembre

Cérémonie au
monument aux
morts



Dimanche
17 décembre

Marché de Noël de
l'association des
parents d'élèves de
l'école.



Dimanche 19 novembre

Marché de Noël, vide jouets et
puériculture du Comité des Fêtes



14 janvier 2018

Vœux du Maire et
du Conseil
Municipal



Vendredi
8 Décembre

Spectacle « Noël
enchanté » de
Philippe Candelon
à l'église de Bruch



Bibliothèque : une année riche en animations...

La culture à la portée de tous... à commencer par les plus jeunes dans un monde où le net prend de plus en plus d'importance, tel est le souhait de la municipalité de Bruch depuis plusieurs années.

Ainsi les enfants de l'école de Bruch se rendent régulièrement à la bibliothèque, des livres sont mis à disposition des écoliers de Montesquieu.



Animées par Frédéric, responsable de la bibliothèque, plusieurs activités furent proposées aux enfants et aux parents le samedi matin en 2017 : jeux de société, cahier spécial dinosaure, créations animaux origami et avions, histoires contées, conte animé (musiciens de Brême), cartes de Noël pop-up...

La maison écologique avec la découverte de différents matériaux et de l'éco-citoyenneté fut très appréciée des participants. Toujours en lien avec les animations mises en place par la commission culture-bibliothèque les enfants



ont participé aux journées du patrimoine sur le thème de l'eau et ses secrets.

Avec le soutien de la Bibliothèque Départementale, de nouvelles animations sont prévues pour l'année à venir pour le plus grand plaisir de tous. La première a eu lieu le 13 janvier avec pour thème les sciences amusantes.

Ecole et périscolaire :

Le dynamisme d'un village et son école sont intimement liés. Si l'école fait vivre un village, la commune fait vivre l'école en apportant aux familles de nombreux services comme la cantine, le périscolaire, les TAP, et désormais le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

La rentrée scolaire 2017

La rentrée des classes a eu lieu le 4 septembre 2017, sous l'égide d'une nouvelle directrice Laurence Berthoumieu qui s'occupe de la classe des grandes sections / cours préparatoire.

Les effectifs ont légèrement évolué : les petites sections sont au nombre de 14 ainsi que les moyennes et les grandes sections. Le cours préparatoire regroupe 5 enfants, soit un effectif global pour l'école de Bruch de 47 élèves.

Les rythmes scolaires n'ont pas été modifiés. Le temps scolaire est toujours sur 4 jours et demi, avec le mardi après-midi et le vendredi après-midi des temps d'activités périscolaires.

Tickets de cantine et de garderie

Cette année, les conseils municipaux de Bruch et Montesquieu ont pris la décision de maintenir les tarifs de l'année précédente tant pour la cantine que pour le périscolaire.

Pour mémoire :

Prix du ticket de cantine : 2,40€.

Tarif du périscolaire : au mois, 14€ ou 16€ en fonction du quotient familial ; à la journée 2€ ou 3€ en fonction du quotient familial.

Le C.L.A.S.

Le Contrat d'Accompagnement à la Scolarité est la grande nouveauté de cette rentrée. L'objectif est de proposer aux enfants et à leurs parents, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.

Il s'agit d'apporter un accompagnement personnalisé, de développer la confiance en soi et l'autonomie de l'enfant, mais aussi de transmettre les valeurs de respect, de solidarité, d'entraide et d'effort/récompense. L'accompagnement à la scolarité offre également aux parents un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Qui peut en bénéficier ?

Les élèves de primaire (CP au CM2) des écoles de Bruch et Montesquieu. Les candidatures des familles sont étudiées chaque trimestre par une commission qui sélectionne une dizaine d'enfants.

Quel coût pour les familles ?

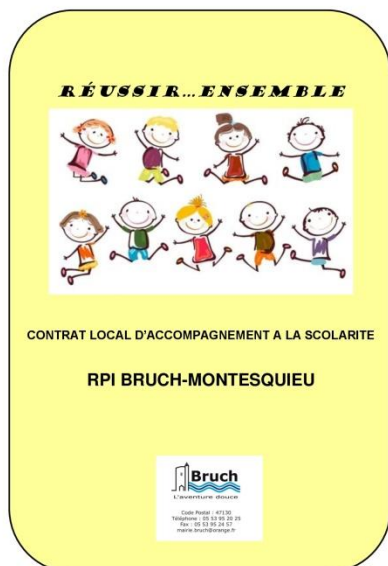
Le dispositif est financé par les communes de Bruch et de Montesquieu, ainsi que par la CAF.

Une participation financière de 21 € par trimestre et par enfant est demandée aux familles. Une aide aux familles les plus vulnérables pourra être accordée par le biais du CCAS.

Comment se déroulent les séances ?

Les séances ont lieu 2 fois par semaine (Lundi et Jeudi) pendant les semaines d'école et durent 1h30. Elles se déroulent à Bruch, dans la salle municipale au-dessus du salon de coiffure. Chaque séance est divisée en deux temps : méthodologie-aide aux devoirs, puis apports culturels.

Frédéric Bruger, qui suit depuis la rentrée une formation spécifique à l'encadrement des CLAS, est l'accompagnateur référent. Des bénévoles viennent ponctuellement le seconder.



Les Temps d'Activités Périscolaires

Les TAP sont assurés à Bruch par l'équipe d'animation municipale composée de Floriane, animatrice référente, Sylvie, Martine et Frédéric, sous l'égide de Katy, coordinatrice. Les 43 élèves de l'école de Bruch inscrits cette année se retrouvent tous les mardis et vendredis après l'école, de 15h15 à 16h45. Rappelons que l'inscription est gratuite.

Sur la période septembre-octobre, les enfants sont partis à la **découverte (ou redécouverte) des jeux de société**, avec notamment la fabrication de leur propre jeu. En effet, chaque thème se décline en activités manuelles ou artistiques, activités de motricité ou d'expression, jeux, informations et rencontres, activités culturelles et activités bibliothèque.



Le thème choisi pour la deuxième période étant **la sécurité routière**, les enfants se sont familiarisés avec la manière de circuler en sécurité à travers des activités aussi diverses que des jeux, un atelier pâtisserie « gâteau voiture », un parcours miniature, la réalisation d'une fresque et d'un accroche porte, l'intervention des pompiers de Bruch sur la sécurité routière, et pour finir un rallye piéton.



Pour la période janvier-février, le thème est **la découverte du corps à travers le sport**. Un intervenant, détaché par le club de basket, seconde l'équipe d'animation pour certaines séances.



Les TAP continueront-ils à la rentrée 2018 ?

En juin 2017, un décret est paru élargissant le champ des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Ce décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

En conséquence, des réflexions ont été menées tant au niveau des mairies que de l'école et des parents d'élèves. Un sondage a été fait auprès des parents d'élèves du RPI Bruch-Montesquieu. Ils se sont prononcés à 95 % en faveur du retour à la semaine des 4 jours, 4 % ne se prononçant pas, 1 % préférant rester à l'organisation actuelle.

Le conseil d'école extraordinaire réuni le 18 décembre et comprenant des représentants des parents d'élèves, les enseignants, les élus des deux communes et la représentante de l'Inspection d'Académie, a rendu lui aussi un avis favorable au retour de la semaine des 4 jours à la majorité (1 seule voix contre).

Il s'avère que 98 % des communes d'Albret Communauté se sont prononcées dans le même sens et que par conséquent la communauté des communes est prête à rouvrir les centres de loisirs le mercredi matin pour accueillir les enfants. D'autre part, la nouvelle organisation n'entraînerait pas de modification des horaires de passage des bus scolaires, ce qui aurait pu être problématique.

Tenant compte de tous ces éléments, les conseils municipaux de Bruch et de Montesquieu ont voté lui aussi en faveur de la semaine des 4 jours d'école le 19 décembre.

Le dossier de demande de dérogation a donc été adressé à l'Inspection Académique qui dispose seule du pouvoir de décision.

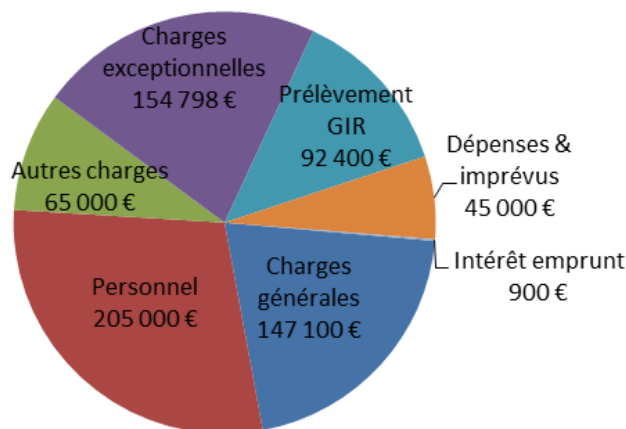
Budget communal 2018

Fonctionnement :

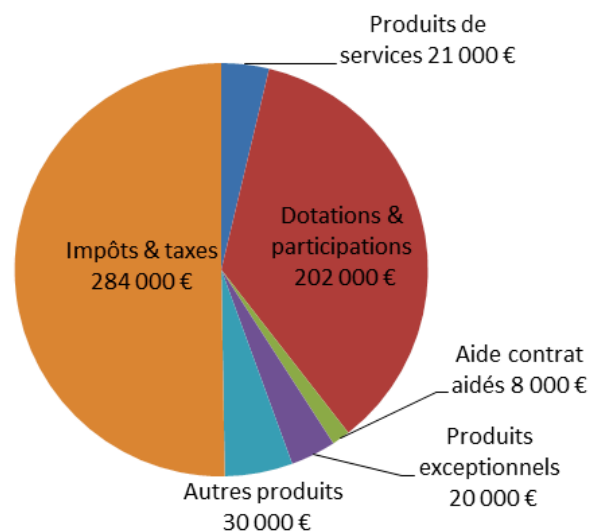
Grâce à une gestion scrupuleuse des finances communales, la section fonctionnement présente sur l'année 2017 un excédent d'un peu plus de 94 000 €.

Le budget prévisionnel 2018 voté en décembre a été conçu pour continuer à apporter les services à la population tels que l'agence postale, la bibliothèque, la cantine scolaire, le périscolaire, l'entretien du village, des espaces verts et des bâtiments communaux, etc. Il prévoit aussi le soutien au CCAS et aux associations bruchaises par l'intermédiaire de subventions.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

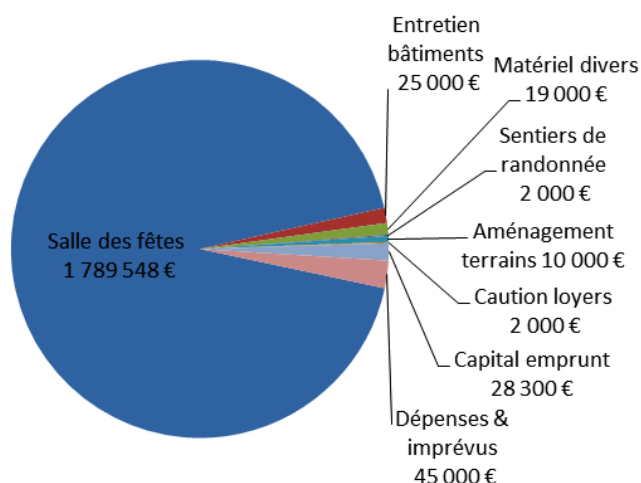


Investissement :

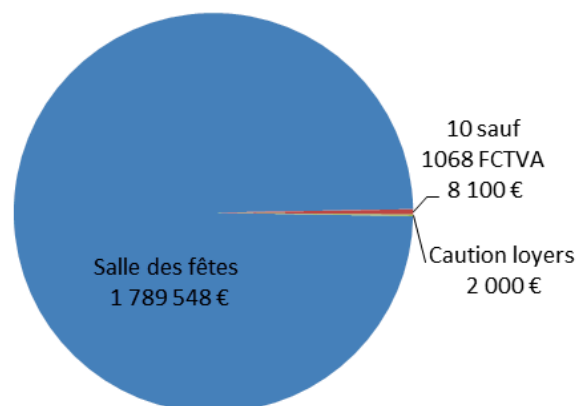
L'année 2018 devrait voir le commencement des travaux pour la réhabilitation et le changement de destination de l'actuelle salle des fêtes. L'opération est donc inscrite au budget 2018, mais avec une somme équivalente en dépense et en recette tant que le montant exact de toutes les subventions n'est pas connu. Lorsque tous les éléments seront établis, une décision modificative sera votée par le conseil municipal. Des investissements de moindre coût sont également prévus comme l'aménagement du terrain de l'Olivier, la mise aux normes des WC de la salle des sports, l'installation de lampadaires solaires aux arrêts de bus scolaires non éclairés, l'aménagement d'un sentier de randonnée, etc.

Egalement à noter la dernière échéance en 2018 de notre plus gros emprunt.

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Le budget 2018 s'équilibre à 879 229€ en fonctionnement et 1 968 679€ en investissement.

Campagne « Fleurir la France » 2017

Villes et villages fleuris

Cette année, le jury départemental des villes et villages fleuris a décidé à nouveau de primer notre village, récompensant ainsi nos efforts : la décoration florale de la commune a été distinguée par le 3^{ème} prix dans la catégorie « commune de 301 à 1000 habitants ».

Concours des maisons fleuries

Madame Agnès ADER a reçu le 5^{ème} prix dans la catégorie « Maison fleurie avec décor sur la voie publique ».

Deux 6^{èmes} prix ont également été décernés à Mesdames Ginette BONNISSENT et Huguette LISSE pour leurs « maisons avec jardin visible de la rue ».

Nous les félicitons chaleureusement et les remercions de participer à l'embellissement de notre commune.

N'hésitez pas vous aussi à vous inscrire pour la campagne 2018 (renseignements à la mairie).



Du côté de l'ADMR

Après 17 années de "bons et loyaux" services, Gervais RICAUD a quitté la présidence de l'ADMR de PORT SAINTE MARIE, très ancienne institution de l'aide à la personne.

Un nouveau Conseil d'Administration de 15 membres bénévoles a été mis en place sous la présidence de Michel WEHR.

L'ADMR de PORT SAINTE MARIE compte 30 salariées :

Aides à domicile, femmes de ménage, assistantes de vie, auxiliaires de vie et assistantes techniques (service administratif).

Les membres du Conseil d'Administration ont la charge de faire fonctionner l'Association locale qui intervient sur un territoire comprenant 8 communes en plus autour de Port Sainte Marie : Bruch, Montesquieu, Feugarolles, Frégimont, St Salvy, Bazens, Clermont Dessous et St Laurent.

Cette institution, maillon fort dans le maintien à domicile, peut intervenir dans de nombreux domaines et à tous les âges de la vie :

Chez les personnes en perte d'autonomie : entretien du logement et du linge, courses, aide à la vie quotidienne des personnes âgées et/ou handicapées, préparation des repas ou livraison de repas à domicile, transport accompagné, aide aux aidants.

A votre domicile : ménage, repassage, petit bricolage et petit jardinage.

Quand vous avez des problèmes de santé et sur prescription médicale : services de soins infirmiers pour personnes âgées et/ou handicapées.

Dans le cadre de la famille : garde d'enfants à domicile, crèches et accueils de loisirs, soutien à la parentalité et protection de l'enfance.

Avantages fiscaux : possibilité de bénéficier de 50% de réduction ou de crédit d'impôt.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au

05 53 87 21 88

Le CCAS en action

Les membres du CCAS sont toujours heureux de proposer bon nombre d'activités qui maintiennent le lien social et distraient les villageois.

Le Club des Loisirs, pour les habitants de 65 ans et plus, reprendra ses actions à compter du mardi 23 janvier 2018 pour déguster la galette des Rois, suivront des après-midi : jeux, détente, activités intergénérationnelles avec les enfants de l'école de Bruch...

Aussi, le CCAS renouvelle une sortie ouverte à tous les Bruchois de tout âge.

le SAMEDI 21 AVRIL 2018

Au programme : **visite de la citadelle de Blaye, dégustation de vin de Blaye, découverte du village de Sauternes et dégustation de vin sur le retour.**

Les tarifs, pour cette balade en bus et autour d'un pique-nique préparé par vos soins :
25 € par adulte, 15 € pour les enfants de moins de 12 ans.

*Veuillez communiquer votre réponse à la Mairie (05 53 95 20 25 ou mairie.bruch@orange.fr) avant le 18 février.
 Soyez nombreux à répondre pour que cette sortie puisse exister et que nous passions un moment convivial...*

En bref, le CCAS pour 2018 c'est : le Club des Loisirs pour seniors, des sorties culturelles dont une en avril, le stand de pâtisseries et vide-grenier lors de la fête du village et la « Faîtes de la musique » en juin... aussi il reste à votre écoute.

DEPOT DE PAIN

Depuis le 1^{er} décembre le dépôt de pain est repris par les **Douceurs de Kandice**, la boulangerie de Sérignac.

Les horaires sont :
du lundi au vendredi
de 8h à 10h

Pascale est toujours présente pour vous servir.

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-12h

Tel : 05.53.95.20.25 Fax : 05.53.95.24.57

Adresse mail : contact@bruch.fr

Site internet : www.bruich.fr

Permanence de M. le Maire :

Sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale et du point internet :

Lundi, jeudi, vendredi : 14h-16h30

Mardi : 14h-15h

Mercredi : 9h30-12h et 14h-16h30

Samedi : 9h30-12h

Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h

Tel : 05.53.48.66.57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 15h-18h

Mercredi : 14h-17h

Samedi : 10h-12h

Guichet unique petite enfance

05.53.65.21.91 ou 06.75.09.79.76 ou

06.75.09.81.90

ram@valdabret.fr

Uniquement sur rendez-vous

Maison des services publics :

Tel : 06.30.74.74.28 ou 06.30.88.30.80

Assistants sociaux :

MSA : M. CHAZALLET Alain le jeudi de 9h à 12h
au 05.53.67.79.05

Régime général : Centre médico social de Nérac
au 05.53.97.44.00

FOOD TRUCK

Kevin Boyer vous attend, devant la mairie, **tous les lundis de 18h à 21h** à bord de son food truck **Chez TiBoy**, dans lequel il prépare des hot-dogs, hamburgers, frites, sandwich réunionnais et petits plats antillais.

07.81.12.46.39



ETAT CIVIL

Naissances :

PITOUX Lola, Maëlle, Odette 28 juillet

LUIS BEUSCART Lisandro 04 décembre

Mariages :

MATIME Jonathan et CERINI Catherine 15 juillet

DUCASSE Kevin, Grégory et DAL-MOLIN Malicia, Lucie, Andréa
26 août

DANGLADE Franck, Thierry et JIMENEZ Monique, Céline 26 août

MOURGUES Guy, Bernard et KIOSKA Martine, Sylvie 28 octobre

Décès :

LALOUETTE SENGENES veuve BARRE Georgette 5 juillet

THESONNIER veuve JACQUEMARD Denise 21 août

ROIRAND épouse BROQUA Andrée 24 août

BARRAT Henri 25 août

CARMENTRAN André 22 septembre

TURRO Joseph 22 septembre

GASSON Etienne 20 décembre

AGENDA

- ✓ **Dimanche 04 février : Vide-greniers** organisé par l'Association des Parents d'Elèves à la salle des sports
- ✓ **Vendredi 16 février à 20h : Assemblée générale du comité des fêtes** à la salle des fêtes
- ✓ **Dimanche 18 mars après-midi : Carnaval** organisé par l'Association des Parents d'Elèves à la salle des sports
- ✓ **Dimanche 25 mars : Rencontres basket et repas à midi**
- ✓ **Samedi 21 avril : Défilé de mode, coiffure et maquillage** à la salle des sports
- ✓ **Dimanche 29 avril : Repas de la société de chasse** à la salle des sports
- ✓ **19-20 mai : journées médiévales**
- ✓ **15-16-17 juin : Fête locale**
- ✓ **Jeudi 21 juin : " Faîtes de la musique"** organisée par le CCAS
- ✓ **Samedi 23 juin après-midi : Kermesse des écoles Bruch-Montesquieu**